

AGNÈS BENELLI-SOARES

Mon Guide Parcoursup® 2022

Donnez-vous toutes les chances de réussir votre dossier Parcoursup®

Mon Guide Parcoursup® 2022

Donnez-vous toutes les chances de réussir votre dossier Parcoursup®

Agnès Benelli-Soares, fondatrice de SUPÉTUDES

© SUPÉTUDES, 154T avenue Victor hugo, 75116 Paris.
https://canada.supetudes.fr/
Date de publication : **octobre 2021**
Photo de couverture : pexels.com

Sommaire

Avant-propos 5

Introduction.....6

Chapitre 1 - La phase d'orientation et d'information.....10

LA FICHE DIALOGUE.....11

L'ENTRETIEN PERSONNALISÉ D'ORIENTATION 11

LA CONSULTATION DE LA PLATEFORME 12

DES DÉMARCHES PERSONNELLES.....15

Chapitre 2 - La phase d'ouverture et de constitution du dossier de candidature 17

OUVERTURE DU DOSSIER.....17

VÉRIFICATION DES DONNÉES PERSONNELLES 19

LE CHOIX DES VŒUX PARCOURSUP® 20

LA RUBRIQUE "ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊTS".....22

LA RUBRIQUE « MA PRÉFÉRENCE » 26

LA DEMANDE DE CÉSURE.....27

LA LETTRE DE MOTIVATION OU "PROJET DE FORMATION MOTIVÉ".....28

LE QUESTIONNAIRE D'AUTO-ÉVALUATION.....31

LES PIÈCES COMPLÉMENTAIRES 32

CONFIRMATION DES VŒUX.....32

LA FICHE AVENIR 33

LA FICHE DE SUIVI DE RÉORIENTATION.....38

LES AIDES FINANCIÈRES ET LA DEMANDE DE LOGEMENT 39

Chapitre 3 - La phase d'admission principale 41

LES TYPES DE RÉPONSES AUX CANDIDATS 42

LES DÉLAIS POUR RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS D'ADMISSION.....43

COMMENT RÉPONDRE À UNE PROPOSITION D'ADMISSION ? 44
LE RÉPONDEUR AUTOMATIQUE 45
LE POINT D'ÉTAPE 46
L'APPLICATION MOBILE PARCOURSUP® 46
L'ASSISTANCE EN CAS DE PROBLÈME 47

Chapitre 4 - La phase d'admission complémentaire 48

Chapitre 5 - La phase d'inscription administrative 50

Annexe 1 - Mon calendrier Parcoursup® 52

Annexe 2 - Fiche dialogue 2021-2022 54

Annexe 3 - Fiche projet de formation motivé 56

Annexe 4 - Exemple de Fiche Avenir 58

Sources et liens utiles 60

Avant-propos

Ce guide s'adresse à tous les élèves de terminale et aux étudiants en réorientation qui sont amenés à utiliser la plateforme Parcoursup®, ainsi qu'à leurs parents. Il rassemble les informations les plus importantes à connaître et puise ses sources principalement sur les sites institutionnels.

Mon Guide Parcoursup® est né de mon travail d'accompagnement de lycéens ou étudiants pour leur projet d'études au Canada, en France et ailleurs à l'étranger. Il s'est enrichi de leurs questions et s'est nourri de mon expérience de consultante en études supérieures et de déléguée des parents d'élèves.

Aujourd'hui, je mets Mon Guide Parcoursup® à la disposition de tous, en espérant qu'il soit mis à profit pour que les candidats présentent un dossier complet, qui mette en valeur leur potentiel au regard de leur vœux, et pour gérer sereinement cette étape.

Vous y trouverez un grand nombre de repères et de conseils utiles, à suivre tout au long de l'année scolaire ou universitaire. Une mise à jour régulière de ce guide vous permet de suivre les évolutions de la plateforme Parcoursup®.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Agnès Benelli-Soares
Fondatrice de SUPÉTUDES
www.canada.supetudes.fr

Introduction

Parcoursup® est la plateforme numérique que vous devez utiliser pour faire vos **demandes d'admission en première année** dans les établissements de l'enseignement supérieur en France.

La plateforme regroupe les informations concernant **plus de 17.000 formations post-bac**, publiques ou privées, et permet de simplifier les démarches de demandes d'admission d'environ **900.000 jeunes.**
Elle concerne **les lycéens** de terminale générale, technologique ou professionnelle des lycées français, d'Europe et de l'Agence française pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), ainsi que **les candidats libres** au baccalauréat, **les étudiants étrangers** non soumis à une demande d'admission préalable (DAP), **les étudiants en réorientation** et certaines personnes **en reprise d'études** ou **reconversion professionnelle**.
Seules quelques formations gèrent leurs admissions en dehors de la plateforme : des écoles spécialisées, des formations paramédicales, d'art, de commerce, d'informatique, etc.

Tout au long de l'année scolaire et selon un **calendrier** défini par le gouvernement (voir Annexe 1), la plateforme **Parcoursup® et les professeurs accompagnent les élèves dans leur choix d'orientation** post-bac. La plateforme met à leur disposition des **renseignements sur les formations**, leur permet de **formuler une liste de vœux**, de compléter leur dossier, de prendre connaissance des propositions d'admission et d'y répondre.

Pour constituer leur dossier, les candidats sont amenés à **rédiger une lettre de motivation** et **décrire leur parcours**. Parfois, ils doivent répondre à des **demandes spécifiques**, telles que remplir un questionnaire, rédiger un essai, s'inscrire à un concours, etc.

Cependant, malgré un calendrier précis et une liste claire de tâches à accomplir, la procédure d'admission post-bac se caractérise par deux aspects qui peuvent être compris ou vécus comme une difficulté : la **sélectivité des formations** et la **complexité du parcours**.

La **sélectivité** des formations génère parfois **une forte compétition.** C'est le cas des classes préparatoires, doubles licences, etc. Très demandées, ces formations ont naturellement tendance à **augmenter ou complexifier leurs critères de sélection** (concours, essais, oraux, portfolio, etc) pour mieux choisir leurs candidats.
Bien que les formations décident elles-mêmes de leurs critères de sélection, elles s'efforcent toutefois de respecter quelques règles édictées par le Ministère, telles que la **préférence académique** (taux maximum de candidats hors académie) ou le **taux de boursiers** (taux minimum de candidats boursiers).

☞ Si vous postulez auprès de formations sélectives, **vous devrez faire face à la sélectivité,** en vous positionnant avec justesse, en fonction de vos possibilités. Ne perdez pas de vue votre projet d'orientation global et n'hésitez-pas à vous faire aider pour **repérer les formations dans lesquelles vous avez vos chances** d'être admis et pour mettre en valeur votre dossier auprès d'elles.

La **complexité** du parcours d'admission est, quant à elle, souvent pointée du doigt. La plupart du temps, les candidats dénoncent l'**absence de vue d'ensemble**, le **manque de repères** face à un trop-plein d'informations précisant « quoi faire » pour suivre la procédure. Parfois, trop d'information tue l'information !

☞ L'information est mise **à votre disposition sur les sites institutionnels**, dont vous trouverez les liens à la fin de ce guide. Ce guide les rassemble pour vous donner **une compréhension et une vision globale du parcours d'admission**. Vous saurez alors comment chercher de l'information complémentaire, si besoin.

Face à ces difficultés, les candidats regrettent également l'**insuffisance de conseils** indiquant « comment faire ». Les cinq chapitres de ce guide vous donnent **des repères clairs** et **des conseils utiles** pour comprendre la procédure d'admission post-bac et **vous aider à mettre toutes les chances de votre côté** pour voir vos vœux d'orientation comblés.

Cinq phases, correspondant aux cinq chapitres de ce guide, constituent le parcours d'admission post-bac :

1. **la phase d'orientation et d'information**
2. **la phase d'ouverture et de constitution du dossier de candidature**
3. **la phase d'admission principale**
4. **la phase d'admission complémentaire**
5. **la phase d'inscription administrative**

☞ Les informations figurant dans l'ensemble de ce guide sont données sous réserve de tout changement pouvant intervenir au cours des semaines et mois à venir.
Elles sont à jour à la date de publication.
Mon Guide Parcoursup® suivra l'évolution de la plateforme Parcoursup® tout au long de l'année scolaire.

Chapitre 1 - La phase d'orientation et d'information

Jusqu'à fin décembre 2021, se déroule une phase d'orientation, accompagnée par les professeurs du Lycée. C'est le moment de s'informer et de découvrir des formations sur le site internet de la plateforme Parcoursup®. Les professeurs principaux ou référents, ainsi que les psychologues de l'éducation nationale, dédient un certain nombre d'heures à l'orientation des lycéens. Mettez à profit cette phase afin d'optimiser votre dossier.

En effet, travailler sur votre choix d'orientation va vous aider à aiguiller vos recherches, vous permettre de collecter de précieuses informations, de cibler les formations en

adéquation avec votre profil, et ainsi vous éviter de vous éparpiller, voire de stresser ou de perdre confiance.

Ce travail d'identification de votre projet se fait à travers quatre outils :

- La fiche dialogue
- L'entretien personnalisé d'orientation
- La consultation de la plateforme
- Des démarches personnelles

La fiche dialogue

Lors du conseil de classe du premier trimestre de Terminale, les professeurs examinent **la fiche dialogue** qu'ils auront préalablement demandé à chaque élève de remplir (voir Annexe 2).
Ce document comporte des questions permettant d'évaluer les **intentions d'orientation de l'élève** : matières préférées, points forts, centres d'intérêts, projet d'études, etc.

Cette fiche est complétée par les conseils et recommandations émis lors du conseil de classe. Bien qu'elle ne vous engage pas encore, il est de votre intérêt de la remplir avec soin. Si vous modifiez vos choix d'orientation dans les semaines qui suivent, informez-en vos professeurs , au plus tard avant le conseil de classe du second trimestre.

L'entretien personnalisé d'orientation

Le professeur principal doit en principe mener **un entretien personnalisé d'orientation** avec chacun de ses élèves. Cet entretien se déroule en général au cours du second

trimestre. **Les objectifs de l'entretien** sont d'aider le lycéen à finaliser ses vœux de poursuites d'études sur le portail Parcoursup® et de préparer le conseil de classe à formuler des avis sur ces projets.
Le professeur doit s'informer sur votre projet de métier et vérifier que vous vous êtes renseigné sur les types d'études possibles, les établissements correspondants et la procédure Parcoursup®. Lors du conseil de classe du deuxième trimestre, **l'avis du professeur principal sur vos vœux Parcoursup® aura son importance.**

La consultation de la plateforme

Après avoir défini votre projet de métier et afin d'optimiser votre dossier Parcoursup®, la première des priorités est de vous **renseigner sur les formations** qui vont permettre de concrétiser votre projet d'orientation.

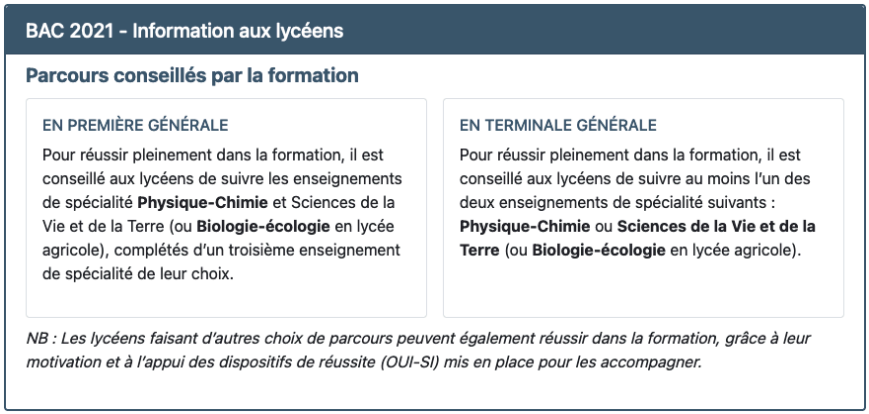
À partir du **21 décembre 2021**, le site de la plateforme **Parcoursup®** est mis à jour avec les informations qui concernent les formations ouvertes à la rentrée **2022**.
Avant cette date, les informations que l'on peut consulter concernent les formations qui accueillaient des étudiants à la rentrée 2021.

Le site Parcoursup® met à votre disposition son moteur de recherche pour **plus de 17.000 formations** disponibles. L'exploration s'effectue par le biais d'une **carte géographique** et/ou d'une **barre de recherche** qui permet d'entrer un nom, un type de formation, etc. Des formations similaires sont automatiquement proposées, permettant d'élargir la recherche.

Une **fiche de présentation** détaille le **contenu** de la formation, les connaissances et **compétences attendues** également appelés les « attendus », les **critères d'examen des vœux**, les débouchés, des informations spécifiques, des chiffres clés, etc.

Depuis 2021, un encart précise les combinaisons d'**enseignements de spécialité** recommandées pour réussir pleinement dans ses études supérieures.

Exemple : Sorbonne Université – Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences "Biologie, Chimie, Physique"



BAC 2021 - Information aux lycéens

Parcours conseillés par la formation

EN PREMIÈRE GÉNÉRALE

Pour réussir pleinement dans la formation, il est conseillé aux lycéens de suivre les enseignements de spécialité **Physique-Chimie** et Sciences de la Vie et de la Terre (ou **Biologie-écologie** en lycée agricole), complétés d'un troisième enseignement de spécialité de leur choix.

EN TERMINALE GÉNÉRALE

Pour réussir pleinement dans la formation, il est conseillé aux lycéens de suivre au moins l'un des deux enseignements de spécialité suivants : **Physique-Chimie** ou **Sciences de la Vie et de la Terre** (ou **Biologie-écologie** en lycée agricole).

NB : Les lycéens faisant d'autres choix de parcours peuvent également réussir dans la formation, grâce à leur motivation et à l'appui des dispositifs de réussite (OUI-SI) mis en place pour les accompagner.

Parmi les **informations importantes à repérer** et noter, voici celles qui vous seront utiles pour compléter votre dossier sur Parcoursup® à partir de janvier :

- Les **connaissances et compétences attendues**

  Les attendus sont spécifiques à chaque cursus. Relever les mots-clés dans les rubriques **"attendus**

nationaux" et **"attendus locaux"** de la fiche de présentation.

Attention : les attendus ne sont pas toujours décrits de manière identique sur Parcoursup® et sur le site de la formation, c'est pourquoi il est préférable de compléter les recherches en consultant les deux sources d'information.

- Les **critères d'examen des vœux**

  Il s'agit des éléments pris en compte pour l'évaluation du dossier : notes, enseignements de spécialité, Fiche Avenir, projet de formation motivé, etc.

- Les **chiffres clés**

  Les chiffres de la plateforme Parcoursup® vous donnent une indication sur la sélectivité de la formation et sur **vos chances d'y être admis** : nombre de places, nombre de candidats l'année précédente, rang de dernier candidat admis, etc.

Et aussi :

- Les débouchés
- Les domaines de spécialisation
- Les échanges à l'international
- Les doubles-diplômes
- Les services aux étudiants
- La pédagogie
- Les spécificités
- Le/les campus
- La vie étudiante
- etc.

Des démarches personnelles

Il est important de compléter et d'approfondir vos recherches, tout autant **sur internet** que **lors des journées portes ouvertes** (JPO) qui ont lieu pendant les deux premiers trimestres**.** Vous pouvez également vous rendre sur des **salons étudiants**, à condition d'avoir établi à l'avance la liste des formations que vous voulez rencontrer et d'éviter ainsi de vous éparpiller.

Sur la plateforme Parcoursup®, vous trouverez les liens des **sites internet des formations** ou des fiches de l'Onisep (Office national d'information sur les enseignements et les professions), ainsi que les dates des JPO et les coordonnées des référents et des étudiants ambassadeurs.

Lors des salons ou des **journées portes ouvertes**, en ligne ou en présentiel pensez à :

- Préparez à l'avance quelques questions à poser
- Notez le nom de votre interlocuteur, si vous avez obtenu un entretien

Autres actions à mener :

- Cherchez la présence de la formation sur les réseaux sociaux. De nombreuses informations y sont postées. Attention toutefois à la subjectivité des avis !

- Regardez des vidéos, MOOCs, assistez à des « live » ou des webinaires (infos sur les conditions d'admission, la vie étudiante, etc.).

- Relevez des informations sur les projets d'étudiants, laboratoires, démonstrations, etc.

- Lisez ou écoutez des témoignages d’étudiants ou d’anciens élèves.

- Contactez un étudiant-ambassadeur (coordonnées sur la fiche de présentation de la formation).

Chapitre 2 - La phase d'ouverture et de constitution du dossier de candidature

À partir du **20 janvier 2022**, la plateforme Parcoursup® permet à chaque candidat d'ouvrir un espace personnel dans lequel il peut **formuler** des vœux de formation jusqu'au **29 mars 2022**, **compléter** les informations demandées et **valider** les vœux qu'il a sélectionnés jusqu'au **7 avril 2022**.

Ouverture du dossier

Bien souvent, les lycées publics et privés sous contrat, supervisent l'ouverture du dossier Parcoursup® avec leurs

élèves. Les éléments nécessaires à l'ouverture du dossier sont au nombre de 3 :

- Numéro INE
- Adresse mail
- Mot de passe

L'**INE** (Identifiant National de l'Élève) ou INAA pour les lycées agricoles, est composé de 10 chiffres et 1 lettre ou 9 chiffres et 2 lettres. Il se trouve **sur les bulletins, le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat** ou le relevé de notes du bac pour les étudiants.
Les candidats libres doivent utiliser leur numéro OCEAN (numéro d'inscription au bac composé de 10 chiffres)
Les élèves des lycées français à l'étranger (AEFE) et du CNED doivent demander à leur établissement de leur fournir l'identifiant à utiliser pour accéder à leur dossier. Si un candidat n'a jamais eu d'INE, il peut cocher la case « je n'ai pas d'INE ».

L'**adresse mail** indiquée doit être valide et consultée régulièrement. Cette adresse va vous permettre d'échanger avec les équipes de Parcoursup® et recevoir des informations importantes concernant votre dossier.

L'**avis d'imposition** des parents ou tuteurs est nécessaire uniquement si vous souhaitez effectuer une simulation d'attribution de bourse de l'enseignement supérieur ou demander une classe préparatoire aux grandes écoles avec internat.

Le **numéro de dossier** généré par Parcoursup® et le **mot de passe** que vous avez choisi doivent être conservés précieusement. Ils vous permettront d'accéder à votre dossier tout au long de la procédure.

Les candidats qui ont ouvert un dossier Parcoursup® l'an passé (redoublement en terminale ou réorientation) retrouveront leurs informations personnelles (nom, adresse, etc.) en utilisant la **même adresse mail**. Un nouveau numéro de dossier sera généré.
Les autres candidats, en réorientation après 2, 3 ou 4 ans, en reprise d'études ou en reconversion professionnelle, doivent créer un nouveau dossier. **Il n'y a pas de limite d'âge** pour ouvrir un dossier sur Parcoursup®.

Vérification des données personnelles

Dès l'ouverture de votre dossier, vous y retrouvez un certain nombre **d'informations sur votre état civil, vos coordonnées, vos notes** de première et du 1er trimestre de terminale, etc.
Dans la plupart des cas, les bulletins auront été insérés sur Parcoursup® par les lycées. Les étudiants retrouveront leurs informations personnelles dans leur précédent dossier Parcoursup®.

S'il y a des erreurs ou s'il manque des informations sur vos données personnelles, vous pouvez les corriger ou les compléter vous-même.

Les erreurs sur la scolarité doivent être signalées au Lycée. Si les notes n'apparaissent pas dans le dossier, vérifiez que le Lycée va s'en occuper dans les prochains jours ou semaines, et qu'il ne s'agit que d'un retard ou d'une erreur. Les notes du 2ème trimestre sont transférées sur Parcoursup® après le conseil de classe du 2ème trimestre.

Dans l'onglet « Ma scolarité », le champ « **Éléments liés à ma scolarité »** permet d'indiquer tout événement ou état de santé qui ont affecté la scolarité, afin de permettre aux établissements de mieux comprendre le dossier et d'éventuelles baisses de notes ou absences.
Les lycéens en **section binationale, européenne ou internationale** peuvent décrire et mettre en valeur ici la spécificité de leur scolarité.

Le choix des vœux Parcoursup®

La liste de vœux Parcoursup® peut contenir **jusqu'à 10 vœux.** Un vœu correspond à une formation. **Certains vœux sont dits « multiples »** et correspondent à une même formation dispensée dans plusieurs établissements, au niveau régional ou national. Les établissements sélectionnés sont des **sous-vœux.** Par exemple, vous pouvez choisir la formation BTS Biotechnologies (1 vœu) et 4 établissements où cette formation est dispensée (4 sous-vœux).
Le nombre de **sous-vœux est limité à 20.**

Certaines formations ont un nombre de **sous-vœux limité à 10 :** BTS, BUT, DN MADE, DCG, CPGE, EFTS (travail social).
D'autres formations ne sont pas limitées en nombre de **sous-vœux :**

IFSI (soins infirmiers), Instituts d'orthodontie et audioprothèse, écoles d'Ingénieurs et de commerce regroupées en concours communs, PASS (accès aux études de santé), écoles nationale vétérinaires, IEP (Instituts d'études politiques). Ces sous-**vœux ne sont pas pris en compte dans la limite des 20 sous-vœux.**

Sélectionnez vos vœux sur la plateforme Parcoursup® **à partir du 20 janvier 2022** et **jusqu'au 29 mars 2022.**

Afin de faire les bons choix parmi les milliers de formations présentes sur la plateforme, tenez compte de **deux critères de choix** essentiels : **votre projet d'orientation** ou de métier et **votre dossier scolaire** si la formation est sélective.

Avoir réfléchi à votre projet d'avenir et en montrer la cohérence est certes fondamental, mais il vous faut également **tenir compte des exigences académiques** des formations, afin de **vous ouvrir le plus d'opportunités possibles** . **Anticipez le risque de ne recevoir aucune proposition d'admission, afin d'éviter sa réalisation !**

☞ Quel que soit le niveau de votre dossier scolaire, sachez qu'**il n'y a pas qu'une seule voie pour atteindre votre objectif**. Si vous, ou les personnes qui vous conseillent, estimez que la formation visée est trop sélective par rapport à la qualité de votre dossier, il existe certainement un autre chemin à emprunter, qui sera probablement tout aussi satisfaisant. N'hésitez-pas à vous faire conseiller.

D'autres facteurs peuvent être pris en considération pour affiner vos choix : le type de pédagogie, la zone

géographique, les spécificités de la formation proposée, le campus, etc.
Le travail de recherche qui aura été fait en amont vous facilitera grandement la tâche.

Il est possible de modifier la liste, supprimer ou ajouter des vœux jusqu'à la **date limite du 29 mars 2022**.

La rubrique "Activités et Centres d'intérêts"

Cette rubrique est à renseigner au plus tard le **7 avril**. Bien que facultative, **il est fortement recommandé de la remplir** afin de montrer votre motivation et de vous démarquer des autres candidats. **Elle peut être décisive**. Voici quelques exemples pour remplir les quatre sous-rubriques :

- **Expériences d'encadrement, d'animation**
  Junior Association, BAFA, animation en centre de loisirs, en club sportif, tutorat, aide aux devoirs au lycée ou en association, etc.

- **Les engagements citoyens**
  Délégué de classe, conseil de vie lycéenne, actions humanitaires, conseil municipal des jeunes, service civique, nettoyage des plages, autres actions bénévoles ou activités en association, formation aux premiers secours, etc.

- **Expérience professionnelle**
  Stages à partir de la troisième, jobs d'été, petits boulots, etc. Vous pouvez ajouter des événements et rencontres en lien avec le projet d'orientation ainsi

que votre parcours et expériences professionnelles si vous êtes en réorientation.

- **Ouverture au Monde**

  Pratiques sportives et culturelles (précisez le nombre d'années, la fréquence), parcours spécifiques, séjours à l'étranger, projets culturels, MOOCs, langue étrangère hors du lycée, certification de langue oui Voltaire, etc.. Valorisez ici votre expérience des cordées de la réussite ou d'un parcours d'excellence.

Chaque sous-rubrique comporte un espace de 1.500 caractères. **Les réponses doivent être rédigées**, en donnant des précisions sur **vos réalisations** (quoi, pour qui, combien, où, quand, depuis combien de temps, etc.), **ce qui vous a motivé pour y parvenir** et **les compétences acquises.**

Il est judicieux de **mettre en avant en priorité les compétences qui correspondent aux attendus** exprimés par les formations que vous visez.

Avant de vous lancer dans la rédaction, il vous sera utile de réaliser un **travail introspectif** en dressant un tableau contenant la liste de vos activités, engagements et/ou réalisations. Ce travail permettra de **vous mettre en valeur** et de prendre conscience de vos compétences, parfois ignorées.

Le tableau ci-après comporte quelques **exemples de compétences** (1ère colonne) que vous pouvez faire ressortir de vos **activités** scolaires ou extra-scolaires (2ème colonne).

Ces compétences correspondent probablement à certains **attendus** (3ème colonne), tels que l'on peut les lire sur les fiches de présentation des formations post-bac sur Parcoursup®.

Engagements Activités Réalisations	**Compétences acquises**	**Attendus exprimés par les formations**
Sport d'équipe Scoutisme	Cohésion d'équipe Ponctualité Vision globale Combativité	Capacité à travailler en équipe Sens de l'engagement
Soutien scolaire Babysitting	Sens des responsabilités Patience Habiletés relationnelles	Autonomie Organisation Qualités humaines et relationnelles
Menuiserie Club de photo	Innovation/ Créativité Orientation qualité	Curiosité intellectuelle Sens du détail Habiletés manuelles Sens de l'observation

Bénévolat Actions humanitaires	Adaptation au changement Ouverture aux autres Empathie Capacité d'écoute	Qualités humaines et relationnelles
Musique Danse	Persévérance Assiduité Investissement au travail	Sens de l'effort Capacité de concentration
Organisation d'événements	Autonomie Créativité Réactivité Gestion du temps	Capacité d'initiative Compétences organisationnelles
Journal du Lycée	Habiletés de communication Communication stratégique Esprit de synthèse Partage de connaissance	Compétences en matière d'expression écrite et orale Capacité d'analyse et de synthèse
Autre…	Autre…	Autre...

Remplissez votre tableau personnel en vous inspirant de des exemples ci-dessus. Vous pouvez commencer à réfléchir aux compétences que vous avez acquises ces deux dernières années et remplir les deux premières colonnes. Pensez à remplir la colonne pour les compétences attendues au fur et à mesure que vous découvrez les formations qui vous intéressent.

À vous de jouer !

La rubrique « Ma Préférence »

Cette rubrique est à renseigner au plus tard le **7 avril**.
Elle est facultative mais **il est fortement conseillé de la remplir**.
Seule la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) pourra la consulter, après le 8 juillet et sur demande du candidat qui n'aurait reçu aucune réponse positive en phase complémentaire (voir le chapitre 4).
La CAES pourra alors prendre connaissance des priorités de l'élève en termes de formation, spécialisations, zone géographique, et faire des propositions en adéquation avec ces priorités.

Cette rubrique comporte deux questions et un espace de 1500 caractères maximum.
Exprimez clairement vos critères de choix d'orientation, **vos aspirations, votre projet et vos points forts**, avec le plus de cohérence possible avec l'ensemble de votre dossier et de la fiche avenir correspondante (voir plus loin dans ce chapitre).

La demande de césure

Il est possible de **débuter par une période de césure** dès le début de ses études supérieures, d'un semestre ou d'une année.

Afin de signaler votre souhait de bénéficier d'une période de césure, il vous suffit de **cocher la case « césure »** prévue à cet effet sur Parcoursup®.

Cette demande reste confidentielle pendant la phase d'examen des voeux. Lorsque vous aurez accepté définitivement une proposition, la formation concernée prendra connaissance de votre demande. Vous devrez alors prendre contact avec elle et suivre le calendrier et la procédure qu'elle vous indiquera.

La formation vous demandera de soumettre votre projet en *« indiquant la nature, les modalités de mise en oeuvre et les objectifs »* de votre projet. (Cf. Article D611-17 du Code de l'éducation). **La décision finale** revient au président ou directeur de la formation.

☞ Si votre demande est rejetée, vous devrez **choisir d'intégrer la formation dès la rentrée ou d'y renoncer** au profit de votre césure. Si vous choisissez la césure, vous devrez recommencer Parcoursup® pour demander à intégrer la formation l'année suivante.

☞ Si votre demande est acceptée, vous bénéficierez du **statut étudiant** pendant la période de césure, et pourrez demander le **versement d'une bourse** si vous y êtes éligible. À l'issue de la césure, **vous serez de droit réintégré dans la formation** qui a accepté votre demande de césure.

La lettre de motivation ou "projet de formation motivé"

Les vœux sur Parcoursup® ne peuvent être confirmés sans avoir au préalable rédigé un « projet de formation motivé » pour chacun d'eux. Il s'agit d'une **lettre de motivation** de 1.500 caractères maximum dans la plupart des cas. Il est recommandé d'**exploiter tout l'espace alloué** et de **suivre la structure demandée** par Parcoursup® (voir Annexe 4).

Le brouillon peut être sauvegardé sur Parcoursup® tant que le vœu n'est pas confirmé. Dès la confirmation du vœu, le projet de formation motivé est transmis à l'établissement par Parcoursup®.

Le 7 avril est la date limite pour compléter cette rubrique. En réalité, il est préférable d'avoir terminé de rédiger tous les projets motivés avant la date du conseil de classe, les professeurs pouvant être amenés à vérifier que les élèves ont complété leur dossier, avant ou pendant le conseil.

Si le projet de formation motivé fait partie de la liste des critères généraux d'examen des vœux, **une note et un coefficient peuvent lui être attribués**.

☞ **L'objectif** du projet de formation motivé est de **susciter l'envie** pour que la candidature soit retenue par la formation demandée, **en montrant la motivation du candidat** pour l'intégrer et sa bonne compréhension des contenus, spécificités, attendus et débouchés.

Le plan du corps de la lettre proposé ci-dessous est donné à titre d'exemple. Adaptez-le si besoin, en fonction de la formation visée ou de votre personnalité.

Introduction

Sans décliner votre identité, exprimez clairement **qui vous êtes et ce que vous cherchez**, en citant sans erreur l'intitulé de la formation visée et les caractéristiques qui vous intéressent.

Développement

Reliez vos propres attentes et besoins avec la formation visée. Pourquoi ce cursus ? ce type de formation ? (Disciplines enseignées, encadrement, ambiance de travail, pédagogie, international...)

Reliez vos intérêts pour la formation visée (contenu, organisation de la formation), **avec votre formation actuelle.** Quels bénéfices tirer de cette formation ? En quoi viendrait-elle enrichir votre parcours ?

Préciser **les démarches entreprises pour découvrir la formation**, ses programmes, ses débouchés, etc. (JPO, Site internet, Étudiants ambassadeurs, etc.) En quoi cela a-t-il enrichi et/ou confirmé son projet ?

Reliez vos compétences et vos résultats scolaires avec les attendus de la formation. Exprimez votre goût pour les disciplines étudiées, montrez vos compétences scolaires en cohérence avec les attendus, mettez en avant vos bons résultats, votre progression, etc.

Mettez en avant **vos points forts**. Décrivez vos expériences scolaires ou extra scolaires qui peuvent témoigner de compétences acquises (en lien avec les attendus de la formation) et **montrez que vous avez des atouts pour réussir dans la formation demandée**. Aidez-vous du tableau Activités/ Compétences/Attendus (voir plus haut « La rubrique "Activités et Centres d'intérêts" »). **N'hésitez-pas à vous mettre en valeur**, tout en restant juste et mesuré.
Si vous êtes un étudiant en réorientation, valorisez la démarche que vous avez suivie au sein de votre établissement pour votre nouveau projet.

Exposez brièvement votre **projet à 2 ou 3 ans :** vers quels domaines souhaitez-vous vous diriger ? quelle poursuite d'études ?

Conclusion

Mettez en avant votre motivation.

Concernant la forme, Parcoursup® recommande de ne pas inclure d'entête, de nom, d'adresse, ni formule de politesse. L'introduction et la conclusion ne doivent pas faire plus d'une phrase. 1.500 caractères correspondent à environ 200

mots en police calibri 11, soit environ le quart d'une page A4.

Vérifiez l'orthographe et la syntaxe et faites-vous relire.

☞ **Ne tombez pas dans le piège du copier-coller** en cherchant des modèles de lettres sur internet. Vous risquez de ne pas répondre aux critères demandés. Pour **vous aider à formuler** vos idées, les fiches de l'Onisep donnent quelques exemples. (Voir Annexe 3)

Le questionnaire d'auto-évaluation

Les licences de droit et de sciences (informatique, mathématiques, physique et/ou chimie, sciences de la vie et/ou de la terre, électronique-énergie-automatique, mécanique, génie civil, sciences et technologies, sciences pour la santé, sciences pour l'ingénieur) demandent de **compléter un questionnaire**. Celui-ci est accessible sur Parcoursup®, dans la fiche de présentation de la formation.

Il s'agit d'un **questionnaire d'auto-évaluation** dont l'objectif est de s'assurer que **l'élève a cerné les pré-requis** nécessaires pour réussir dans cette voie, qu'il a pris la mesure du type de formation à laquelle il postule et qu'il fait sa demande en connaissance de cause. Il est conçu également pour rassurer les élèves sur leur niveau et ceux qui hésiteraient à se lancer dans la voie du droit ou des sciences.

Les résultats du questionnaire ne sont pas communiqués aux établissements et ne sont pas éliminatoires. En revanche, **le test est obligatoire** et l'**attestation de**

passage doit être communiquée en l'adossant à chaque vœu concerné. Pour s'entraîner, les tests sont disponibles sur le site terminales2020-2021.

Les pièces complémentaires

Certaines formations peuvent demander de **fournir des pièces complémentaires**, par exemple un essai, une photocopie d'un devoir, etc.
La liste de ces pièces doit obligatoirement être décrite dans la fiche de présentation de la formation, consultable sur Parcoursup®. Les pièces demandées doivent être fournies **au plus tard le 7 avril 2022**.

Confirmation des vœux

Pour être enregistré sur Parcoursup®, vous devez confirmer chacun de vos vœu et sous-vœux en cliquant sur le **bouton « valider »**.

L'opération « valider » est effective si et seulement si :

- le candidat atteste au préalable qu'il a consulté la fiche de présentation
- le projet de formation motivé a été complété
- la Fiche Avenir a été complétée par les professeurs
- Les bulletins de première et des deux premiers trimestres de terminale ont été saisis

La date limite pour confirmer ses vœux est le **7 avril 2022 à 23h59**. Au-delà de cette date, les vœux non confirmés disparaîtront.

☞ **N'attendez-pas le 7 avril** pour vérifier vos informations et préparer votre projet de formation motivé. Attention de ne pas appuyer sur le bouton « supprimer », à la place de « valider » ! Les deux boutons sont très proches l'un de l'autre.

La Fiche Avenir

Une **Fiche Avenir accompagne la candidature pour chaque vœu** formulé sur Parcoursup® par les candidats de terminale. Il y a donc **une Fiche Avenir différente par vœu**. Le choix est laissé libre d'appliquer la même à tous les vœux ou de la personnaliser en fonction de la formation demandée.

La Fiche Avenir est **remplie par l'ensemble des professeurs** du candidat à partir de début février. Elle est **finalisée après le 29 mars 2022**, lorsque les élèves ont terminé leur liste de vœux.

La Fiche Avenir comporte :

- La **moyenne** dans chaque discipline des deux premiers trimestres de terminale
- Le **classement** de l'élève pour chacune des disciplines, ainsi que son rang dans la classe ou le groupe d'élèves (cours de langue ou de spécialité…)
- L'**effectif** de la classe ou du groupe
- Les **appréciations** des professeurs et du professeur principal issues du conseil de classe
- L'**avis** du chef d'établissement

Les appréciations des professeurs

Les appréciations des professeurs inscrites sur les bulletins du 2ème trimestre sont remontées automatiquement dans les Fiches Avenir sur Parcoursup®.

Pour chaque vœu et au regard des attendus de celui-ci, **les professeurs ont la possibilité de personnaliser leurs appréciations** sur la Fiche Avenir correspondante.

Les professeurs principaux ou référents et le chef d'établissement peuvent effectuer un suivi de votre dossier et vérifier les éléments complétés dans la Fiche Avenir par chacun des professeurs.

Las appréciations du professeur principal

Le(s) **professeur(s) principaux ou référent(s)** donnent leur **appréciation sur les compétences transversales**. Cette appréciation unique vaut pour l'ensemble des voeux de l'élève.

4 ou 5 compétences du profil de l'élève sont évaluées.

En principe, cette tâche doit être complétée avant le conseil de classe, de manière à ce que le chef d'établissement puisse émettre son avis lors de ce conseil.

☞ **Informez-vous de la date de votre conseil** et assurez-vous d'avoir terminé de rédiger vos lettres de motivations sur Parcoursup® avant cette date.

Compétences évaluées	Grille d'évaluation
Méthode de travail : prise de notes, respect des consignes, capacité à organiser son travail, capacité d'analyse et d'argumentation, etc.	• Très satisfaisant • Satisfaisant • Assez satisfaisant • Peu démontrée
Autonomie : capacité à faire des recherches personnelles, à mobiliser des connaissances et des compétences face à un problème donné, etc.	
Capacité à s'investir : implication à travers la participation en classe, qualité du travail personnel, etc.	
Engagement citoyen : participation aux instances du Lycée, délégué, tutorat, participation à la vie associative au lycée ou en dehors, activités bénévoles ou de volontaires, stage en entreprise, dans des administrations ou associations pendant les vacances, période de mobilité à l'étranger, etc.	• Très satisfaisant • Satisfaisant • Absence d'élément d'évaluation

Autres éléments d'évaluation du profil : en option et à l'appréciation du professeur principal, une ou plusieurs autres compétences transversales peuvent être valorisées, correspondant aux attentes des formations demandées. Par exemple : « esprit d'équipe », « esprit de synthèse », « obtention d'un prix lycéen », etc.	Pas de grille : Rédaction libre

L'appréciation du chef d'établissement
Pendant le conseil de classe du 2ème trimestre ou avant **le 7 avril au plus tard**, le Chef d'établissement rédige son appréciation, après avoir consulté l'ensemble du dossier.

Il dispose d'une **fenêtre de 456 caractères pour donner son appréciation détaillée sur l'élève et sa capacité à réussir** dans la formation visée.

L'avis du chef d'établissement
Pour **chacun des vœux** formulés sur la plateforme Parcoursup®, l'avis du chef d'établissement porte sur la **capacité à réussir de l'élève, le niveau de la classe et la cohérence du vœu formulé.**

Il peut choisir d'appliquer son avis à l'ensemble des vœux, tous les vœux d'un même type de formation (Licence, BUT...), d'une même spécialité ou domaine, ou vœu par vœu.

Pour statuer sur la capacité à réussir de l'élève, le chef d'établissement évalue **la pertinence des acquis** au regard des attendus de la formation demandée et **le potentiel** de l'élève pour s'investir pleinement dans la voie souhaitée.
Il peut opter pour l'une des formules **: Très satisfaisante – Satisfaisante – Assez satisfaisante – Peu démontrée**.

Il indique également le **niveau général de la classe** (Très bon, Bon…)

Le chef d'établissement évalue enfin **"la cohérence"** du vœu formulé avec le projet de formation motivé.

☞ **C'est l'option "cohérent" qui est activée par défaut sur la plateforme**. Assurez-vous auprès de votre professeur principal ou du chef d'établissement qu'il choisisse, dans la mesure du possible, l'option "Très cohérent".

Sur les Fiches Avenir, **les vœux de chaque élève sont examinés avec bienveillance et confiance** par l'ensemble des professeurs, professeurs principaux, et chefs d'établissements, comme demandé par le Ministère dans les circulaires et Bulletins Officiels.

La Fiche Avenir est accessible sous chaque vœu formulé, à la fois par les candidats et les établissements d'enseignement supérieur. En revanche, les appréciations des professeurs et l'avis du Chef d'Établissement ne seront consultables par les candidats qu'à partir de fin mai.

☞ **Ne sous-estimez pas son importance**, car la Fiche Avenir peut se voir attribuer une note et un coefficient par la formation visée. Lorsque celle-ci évalue le dossier scolaire, **elle peut noter la Fiche Avenir**, de même que l'ensemble des bulletins, quelques matières uniquement et/ou les résultats des épreuves anticipées du bac, au choix. Au sein d'un même concours, chaque formation peut appliquer une pondération différente.

À partir de fin mars, les lycéens seront invités à **vérifier qu'il n'y a pas d'erreurs dans les notes,** moyennes et **classements**, pour chaque discipline, sur les bulletins **et sur la Fiche Avenir**.

☞ En principe, cette invitation vous est adressée par votre Lycée. Vous devez signaler toute erreur ou oubli, au Professeur principal ou au Chef d'établissement **avant le 7 avril**.

La Fiche de suivi de réorientation

La fiche de suivi de réorientation remplace la Fiche Avenir pour les étudiants en réorientation.

Cette fiche pourra constituer un élément pris en considération par la commission d'examen des voeux de la formation visée.

Bien que cette fiche soit facultative et que son absence ne puisse être considérée comme un élément pénalisant, il est fortement recommandé de la remplir.

La fiche de suivi de réorientation comporte **deux pages :**

La page 1 comporte le commentaire, la signature du responsable et le cachet de la structure qui vous accompagne. Le responsable donne **son avis sur la cohérence du voeu avec le projet du candidat** et rédige un commentaire.
Vous devez **numériser la page 1** et **la joindre au dossier de chacun de vos vœux** sur Parcoursup®.

La **page 2** s'adresse au **responsable de la structure qui vous accompagne**, pour l'aider à formuler son avis sur la page 1. Elle comporte des informations sur les démarches que vous avez entreprises pour construire votre projet de réorientation ou de reprise d'études, ainsi que des éléments liés à votre scolarité, votre projet de formation motivé ainsi que vos activités et centres d'intérêt.
Les éléments que vous avez déjà renseignés sur Parcoursup® sont automatiquement dupliqués sur la page 2. Vous n'aurez pas à les recopier.

La structure d'orientation à laquelle vous pouvez vous adresser est un **SCUIO** (Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation), un **CIO** (Centre d'Information et d'Orientation) ou une autre structure comme un **cabinet d'orientation scolaire privé**.

Les aides financières et la demande de logement

Des bourses et des logements sont attribués sur des critères sociaux.

Les demandes se font en ligne **à partir du 20 janvier 2022** sur www.messervices.etudiant.gouv.fr**.** Le site de la plateforme Parcoursup® met à disposition un guide du dossier social de l'étudiant pour vous aider à monter votre **DSE (dossier social étudiant)**. Une exception : les bourses pour les études en IFSI et EFTS qui dépendent des conseils régionaux.

Obtenir le statut de boursier permet de prétendre à une **exonération des droits de scolarité** dans les établissements publics et des 91€ du **CVEC** (contribution de vie étudiante et de campus).
Pour plus d'informations sur les bourses :
https://www.etudiant.gouv.fr/fr/les-bourses-sur-criteres-sociaux-1486

Dans votre DSE, cochez la case « demande de logement » pour préciser votre demande et **choisir un logement universitaire auprès du CROUS** (Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires).
Pour plus d'informations sur le CROUS :
https://trouverunlogement.lescrous.fr/

D'autres aides financières peuvent être accordées : aide ponctuelle, aide au mérite, aide au logements, bourse de Lycée pour une aide à la mobilité de 500€, etc.
Plus d'informations sur l'aide au logement :
https://www.etudiant.gouv.fr/fr/aides-au-logement-et-la-caution-locative-1294

Chapitre 3 - La phase d'admission principale

À partir du **2 juin 2022**, et jusqu'au **15 juillet 2022**, les candidats reçoivent des propositions d'admission et y répondent.

Les réponses pour chaque vœu et sous-vœu sont communiquées sur Parcoursup® l**e 2 juin 2022** en fin d'après-midi. Toutes les formations sont tenues d'indiquer leurs réponses à cette date.

Une alerte est envoyée par SMS et par mail au numéro de portable et à l'adresse mail que vous avez indiqués sur votre compte Parcoursup® et les réponses sont visibles sur la plateforme. Pour vous y connecter, utilisez votre numéro de dossier et votre mot de passe.

Les types de réponses aux candidats

- **OUI** : Vous avez reçu une proposition d'admission à laquelle **il faut impérativement répondre** (voir ci-après les paragraphes « Délais pour répondre » et « Comment y répondre ? »).

- **OUI, EN ATTENTE** : Vous êtes en attente qu'une place se libère pour intégrer la formation. Au fur et à mesure que d'autres candidats refusent leur place dans la formation concernée ou se désistent de la liste d'attente, **votre rang affiché dans la liste d'attente évolue**. Les listes d'attente sont mises à jour chaque matin. Le nombre de candidats sur une liste d'attente peut être impressionnant. Il ne faut pas vous décourager pour autant, la liste pouvant évoluer très rapidement.

- **OUI SI** : Cette réponse concerne **uniquement les formations son sélectives** (licences non sélectives, PPPE et PASS). Il s'agit d'une **admission conditionnelle** à la réussite de certains enseignements. L'objectif est de vous **permettre de renforcer certaines compétences** nécessaires pour réussir dans le cursus choisi : remise à niveau, soutien, cours de méthodologie, etc.). Un **onglet « Parcours de réussite »** permet de consulter le détail de la proposition. Répondez-y dans les délais impartis.

- **OUI SI, EN ATTENTE** : Vous êtes en attente qu'une place se libère ET votre proposition d'admission est conditionnelle (voir plus haut).

- **NON** : Cette réponse concerne uniquement l**es formations sélectives** dans lesquelles le nombre de places est limité (BUT, BTS, CPGE, IFS etc.). **Votre dossier n'a pas été retenu.** Si le dossier Parcoursup® ne contient que des réponses négatives, contactez d'urgence le Lycée ou un Service d'Orientation.

Les délais pour répondre aux propositions d'admission

À partir du 2 juin, vous devez **répondre à toutes les propositions reçues** (OUI, OUI-SI ou ATTENTE) dans le délai indiqué dans votre dossier en face de chacune d'elles.

Le délai pour répondre est de quelques jours au début de la phase d'admission principale, puis il se réduit. À titre indicatif, en 2021, le délai était de 5 jours puis 4… Vous n'êtes pas obligé d'attendre la fin du délai imparti pour donner votre réponse.

Le dernier jour du délai, vous recevez un rappel par SMS si vous n'avez pas encore répondu.

Si vous ne répondez pas avant la date limite, **toutes les propositions d'admission sont perdues** et envoyées à d'autres candidats. **Vos vœux en attente seront perdus également.** Vous avez alors 5 jours pour écrire à la plateforme via la rubrique « Contact » et demander que vos

vœux en attente soient réintégrés. Au delà des 5 jours, ces vœux sont considérés comme définitivement abandonnés.

Les **dernières propositions** de la phase principale d'admission sont envoyées **le 14 juillet 2022**.

Comment répondre à une proposition d'admission ?

À partir du 2 juin, tous les candidats n'auront pas les mêmes actions à mener. Cela dépend de leur situation au regard des propositions d'admission reçues des formations.

Différents cas de figure :

- **UN OUI** : Si la proposition **ne vous satisfait pas** entièrement, **acceptez-la ET conservez vos vœux en attente.** Sinon, **acceptez-la définitivement** et consultez les modalités pour l'inscription administrative. Vous renoncez alors automatiquement à toutes les autres propositions positives ou en attente.

- **PLUSIEURS OUI** : Si vous avez reçu plusieurs « OUI », vous ne pouvez en conserver qu'un seul. Choisissez la formation que vous préférez parmi les « OUI » reçus. Répondez à toutes les propositions **ET conservez vos vœux en attente** si vous espérez être accepté dans l'un d'eux. Sinon, **acceptez-la définitivement** (voir ci-dessus la réponse à « UN OUI »)

- **EN ATTENTE** : Si vous n'avez reçu que des réponses « EN ATTENTE », vous n'avez rien à faire sur la plateforme dans l'immédiat. Regardez votre rang

dans la liste d'attente et surveillez son évolution jusqu'à la mi-juillet.

- **NON** : Si vous n'avez reçu que des réponses « NON » , cela signifie que vous n'avez aucun vœu en attente. **Contactez d'urgence le SAIO** (Service Académique d'Information et d'Orientation) via le **bouton « Contact »** de la plateforme. Ce service vous aidera à trouver de nouvelles opportunités dès l'ouverture de la phase d'admission complémentaire. Vous pouvez également prendre conseil auprès d'un conseiller en orientation privé.

Le répondeur automatique

L'usage de cet outil est facultatif. Il vous **permet d'automatiser vos réponses** lorsque vous avez plusieurs vœux en attente. **Selon l'ordre de préférence** que vous lui aurez indiqué, le répondeur saura **envoyer automatiquement une réponse positive** à une proposition d'admission et supprimer les voeux en attente de rang inférieur. Il conservera « EN ATTENTE » les vœux de rang supérieur.
Le répondeur fonctionne également si vous n'avez qu'un seul vœu en attente.

Le répondeur automatique vous évite d'oublier de répondre dans les délais ou de surveiller sans cesse votre messagerie ou la plateforme Parcoursup®. Il est disponible **à partir de début juin**.
Les formations en apprentissage et les vœux formulés après le 23 juin (phase complémentaire) ne sont pas concernés.

Le répondeur conserve automatiquement vos vœux lors du point d'étape fin juin (voir ci-dessous).

Le point d'étape

À la **fin du mois de juin 2022** (en 2021 il a eu lieu entre le 29 juin et le 1er juillet) un **point d'étape obligatoire** est mis en place uniquement pour les candidats qui ont encore des vœux en attente.

Sur la plateforme Parcoursup®, vous devez **préciser la liste des vœux en attente que vous souhaitez conserver.**
Si vous ne répondez pas dans le **délai de 3 jours**, la plateforme en déduira que vous n'êtes plus intéressé par vos vœux en attente et elle les supprimera.

Si l'option du répondeur automatique a été activée, les vœux sont automatiquement confirmés lors du point d'étape (voir le paragraphe sur le répondeur automatique).

Ce point d'étape a été créé pour vous permettre de réfléchir et faire le point sur leur dossier. La phase d'admission complémentaire ayant commencé (voir le chapitre suivant), vous pouvez vous en servir pour élargir les opportunités. N'hésitez-pas à vous faire accompagner ou conseiller par les équipes de la plateforme, via l'onglet « Contact » ou par un conseiller en orientation.

L'application mobile Parcoursup®

Cette application peut être téléchargée dès le début du mois de juin sur Google Play et l'App Store et peut s'avérer

pratique à bien des égards, pour suivre par exemple l'évolution de sa position dans les listes d'attente.

Elle est utile si vous êtes certain de savoir dans quel ordre hiérarchiser vos vœux. Néanmoins, **il est déconseillé de l'utiliser pour répondre aux propositions reçues**, afin d'éviter toute erreur par maladresse sur le téléphone.

L'assistance en cas de problème

À partir du 20 janvier 2022 et jusqu'au 2 juin, **un numéro Vert est activé sur la plateforme** : 0800 400 070 en métropole. Il est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 16h. Les candidats d'outre-mer trouveront le numéro à contacter dans la rubrique « Contact » de la page d'accueil du site de la plateforme.

Un répondeur vous aiguille sur trois options : une question d'orientation, une question technique, un cas personnel.

Par exemple, si vous avez supprimé un voeu par erreur, le répondeur vous invitera à écrire un mail via la messagerie « Contact » de la plateforme.

Après le 2 juin, si par exemple vous avez par erreur effacé vos voeux en attente, ou renoncé à une proposition d'admission alors que vous vouliez l'accepter, le numéro Vert vous mettra directement en **contact avec le SAIO** (Service Académique d'Information et d'Orientation).

Chapitre 4 - La phase d'admission complémentaire

La phase d'admission complémentaire ouvre à partir du **23 juin 2022** et se termine le**16 septembre 2022**.

À partir du 23 juin, **si vous n'avez reçu aucun "OUI"**, vous pourrez vous inscrire à la phase complémentaire, quel que soit le nombre de vœux qui restent en attente. **Tous les autres candidats** qui ne sont pas satisfaits de la proposition d'admission reçue **peuvent, eux-aussi, formuler de nouveaux vœux** durant cette phase d'admission complémentaire, à condition que ces vœux diffèrent de ceux formulés pendant la phase d'admission principale.

Cette phase vous permet de formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** dans les formations qui affichent encore des places disponibles.

Vous avez un **délai de 8 jours pour répondre** aux propositions reçues des formations sollicitées pendant la phase complémentaire Attention, les réponses des formations sélectives sont suspendues du 16 juillet jusqu'au 19 août, période de trêve estivale.

À partir du 1er juillet, vous pourrez solliciter un entretien auprès de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES) de votre académie, qui pourra vous proposer des solutions.

La phase d'admission complémentaire est ouverte jusqu'au 16 septembre 2022 inclus. **De nouveaux vœux peuvent être formulés jusqu'au 15 septembre 2022** et les réponses arriver au plus tard jusqu'au 16 septembre à 23h59.

Durant la phase complémentaire, le délai de réponse des candidats à un "OUI" est de 3 jours (J+2) à partir du 23 juin, puis ce délai diminue.

Chapitre 5 - La phase d'inscription administrative

Les **inscriptions administratives auprès des formations** seront ouvertes à partir du 6 juillet 2022, au lendemain de la date des résultats du Baccalauréat. Retrouvez les modalités d'inscription sur la fiche de la formation concernée, sur la plateforme Parcoursup®.

Soyez très attentifs aux délais indiqués pour l'inscription administrative. Ne pas les respecter revient à démissionner et renoncer à votre proposition d'admission.

Si vous procédez à une inscription administrative auprès d'une université au Canada ou dans un autre pays étranger

et que vous avez ouvert un dossier Parcoursup®, n'oubliez-pas de vous désinscrire de Parcoursup® en téléchargeant **l'attestation de désinscription** sur Parcoursup®, disponible à partir du 2 juin 2022. Cette désinscription permettra de libérer une place dans une formation en France.

Si vous procédez à une inscription administrative auprès d'une formation en France qui n'est pas présente sur Parcoursup®, celle-ci est tenue de demander au nouvel étudiant **soit l'attestation de désinscription soit une attestation de non-inscription**, avant de procéder à son inscription administrative pour l'année 2022-2023 en son sein.

L'attestation **de désinscription** prouve que **vous n'êtes plus inscrit** sur Parcoursup® et que **vous renoncez à tous vos vœux**.

L'attestation de **non-inscription prouve que vous n'êtes pas engagé dans la procédure** Parcoursup®. L'attestation de non-inscription est disponible sur la plateforme Parcoursup® à partir de fin janvier. Téléchargez-là pour la transmettre à votre nouvelle formation.

Annexe 1 - Mon calendrier Parcoursup®

Date	Événement
21 décembre 2022	Ouverture du site Parcoursup® 2022, à la consultation
Dès le 20 janvier 2022	Ouverture de la **phase d'inscription,** création du dossier Parcoursup® et sélection des vœux
29 mars 2022	Date limite pour formuler ses vœux
7 avril 2022	Dernier jour pour compléter son dossier et confirmer ses vœux
2 juin 2022	Ouverture de la **phase d'admission principale** pendant laquelle arrivent les offres d'admission. Les délais pour y répondre sont indiqués dans le dossier
23 juin 2022	Ouverture de **phase d'admission complémentaire** avec possibilité de formuler jusqu'à 10 autres vœux
Fin juin – début juillet	Confirmation ou abandon des vœux en liste d'attente

À partir de début juillet	Possibilité de solliciter la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) pour trouver une formation appropriée
5 juillet 2022	Résultats du baccalauréat et début du délai pour s'inscrire définitivement dans la formation visée
15 juillet 2022	Fin de la **phase d'admission principale**
16 septembre 2022	Fin de la **phase complémentaire d'admission**

Annexe 2 - Fiche dialogue 2021-2022

Source : https://educsol.education.fr consulté en octobre 2021

Académie:.....

Etablissement :.....

NOM .....

Prénom .....

Classe .....

Année scolaire 2021-2022

Fiche dialogue pour l'orientation en classe terminale en vue du conseil de classe du 1er trimestre / 1er semestre

Cette fiche vise à recueillir vos intentions d'orientation avant le premier conseil de classe de l'année. Lors de ce conseil de classe, l'équipe pédagogique examinera votre projet de poursuite d'études afin de vous donner les conseils et recommandations utiles pour éclairer les choix définitifs que vous ferez au plus tard au mois de mars.

N'hésitez pas à solliciter l'avis du professeur principal, du psychologue de l'éducation nationale ou tout autre membre de l'équipe éducative, si vous l'estimez nécessaire.

Calendrier de l'année de terminale 2021-2022 : projet d'orientation et procédure Parcoursup



(1) Fichesintégrant l'avis du chef d'établissement d'origine et transmises aux établissements d'enseignement supérieur via l'application d'affectation
(2) Par les établissements d'accueil

Calendrier pour les formations hors Parcoursup, les études à l'étranger : prendre contact avec les écoles et s'informer au CDI ou au CIO

Votre profil – état de votre réflexion

- **Vos matières scolaires préférées :** .....
  .....
- **Vos points forts / faiblesscolaires et extra-scolaires :**.....
  .....
  .....
- **Vos centres d'intérêt / vos activités en dehors du lycée :**.....
  .....
- **Comment imaginez-vous votre vie professionnelle dans dix ans ?**
  .....
  .....
- **Comment envisagez-vous votre future insertion professionnelle ?**

☐ Après une poursuite d'études ☐ en moins de 3 ans ☐ entre 3 et 5 ans ☐ au-delà de 5 ans
☐ Dès l'obtention du baccalauréat
☐ Vous ne savez pas encore

- **Exposez votre projetd'études, vos atouts et vos difficultés éventuelles au regard de celui-ci :**
  .....
  .....
  .....
- **Pour approfondir vos recherches,vous avez :**

☐ rencontré le professeur principal
☐ rencontré le psychologue de l'éducation nationale (PsyEN)
☐ exploréles documents Orientation disponibles au CDI
☐ passé un questionnaire d'intérêt au centre d'information et d'orientation (CIO) ou au lycée

☐ consulté les sites utiles :

Pour approfondir votre information sur les métiers et/ou les formations :
www.parcoursup.fr
www.terminales2020-2021.fr
www.onisep.fr
www.cidj.com
www.orientation-pour-tous.fr

Pour avoir des informations sur la vie lycéenne et étudiante :
https://www.education.gouv.fr/pid29865/vie-lycoenne.html
www.messervices.etudiant.gouv.fr
www.etudiant.gouv.fr
www.jeunes.gouv.fr
www.cordeesdelareussite.fr

Thématiques particulières :
Apprentissage :
www.alternance.emploi.gouv.fr
Europe : www.euroguidance-france.org
Enseignement à distance : www.cned.fr

Pour poser des questions :
www.monorientationenligne.fr

Vos intentions d'orientation

- Formulez vosintentions d'orientationen cochant une ou plusieurs cases dans le tableau ci-dessous.Les intentions exprimées sont des souhaits provisoires qui peuvent évoluer. Vous saisirez vos demandes définitives sur la plateforme d'affectation, au plus tard au mois de mars.

☐ **Classe préparatoire aux grandes écoles(CPGE)**	☐ Littéraire ☐ Scientifique ☐ Economique et commerciale	Précisez la ou les spécialité(s) envisagée(s) : .....
☐ **Section de technicien supérieur (BTS)**	Spécialité(s) envisagée(s) :	Précisez la voie envisagée : ☐ Voie scolaire ☐ Voie de l'apprentissage
☐ **Institut universitaire de technologie (BUT)**	Spécialité(s) envisagée(s):	Précisez la voie envisagée : ☐ Temps plein IUT ☐ Voie de l'apprentissage
☐ **Université (licence)**	☐ Domaine arts, lettres et langues ☐ Domaine droit, économie et gestion ☐ Domaine sciences humaines et sociales ☐ Domaine sciences, technologies et santé ☐ Pas encore de choix précis	Mention (s) envisagée(s) : ....
☐ **Ecole spécialisée**	☐ Arts ☐ Commerce ☐ Ingénieur ☐ Santé ☐ Sciences politiques ☐ Social ☐ Sport ☐ Autre(s), précisez :	
☐ **Autre(s) formation(s) envisagée(s)**	☐ Classe de mise à niveau (hôtellerie…) ☐ Formation complémentaire (FCIL) ☐ Etudes comptables et financières ☐ Diplôme National des métiers des arts et du design (DN MADE) ☐ Etudes à l'étranger ☐ Autre :	Précisez : ....

☐ **Si vous envisagez de demander une année de cesure, précisez votre projet :**

☐ **Si vous n'envisagez pas une inscription dans l'enseignement supérieur l'année prochaine, précisez vos intentions :**

☐ Séjour linguistique ☐ Service civique ☐ Insertion professionnelle ☐ Autre, précisez : .....

Date et signatures de l'élève et de son ou ses représentants légaux :

Conseil(s) et recommandation(s) du conseil de classe :

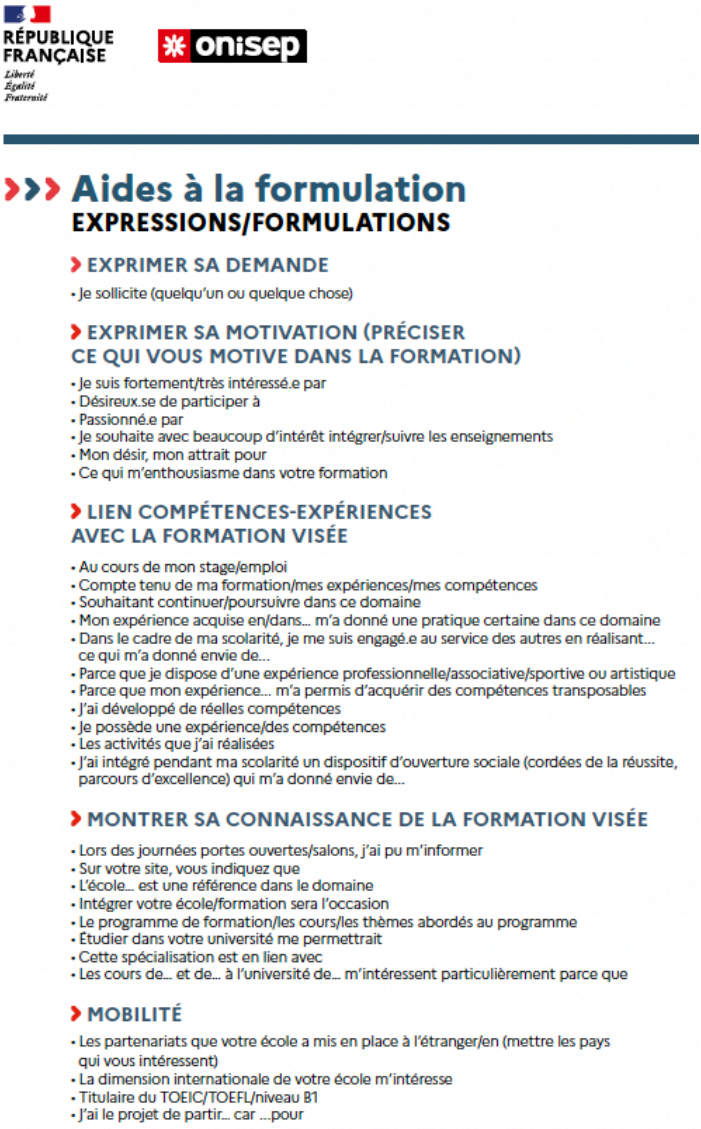
.....
.....
.....
.....

Date et signature du chef d'établissement
ou de son représentant :

Nous avons pris connaissance de l'avis formulé par le conseil de classe.
Date et signatures de l'élève et de son ou ses représentants légaux :

Annexe 3 - Fiche projet de formation motivé

Source : https://www.Parcoursup.fr/documentspdf/, consulté en octobre 2021



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

onisep

Aides à la formulation
EXPRESSIONS/FORMULATIONS

EXPRIMER SA DEMANDE

- Je sollicite (quelqu'un ou quelque chose)

EXPRIMER SA MOTIVATION (PRÉCISER CE QUI VOUS MOTIVE DANS LA FORMATION)

- Je suis fortement/très intéressé.e par
- Désireux.se de participer à
- Passionné.e par
- Je souhaite avec beaucoup d'intérêt intégrer/suivre les enseignements
- Mon désir, mon attrait pour
- Ce qui m'enthousiasme dans votre formation

LIEN COMPÉTENCES-EXPÉRIENCES AVEC LA FORMATION VISÉE

- Au cours de mon stage/emploi
- Compte tenu de ma formation/mes expériences/mes compétences
- Souhaitant continuer/poursuivre dans ce domaine
- Mon expérience acquise en/dans... m'a donné une pratique certaine dans ce domaine
- Dans le cadre de ma scolarité, je me suis engagé.e au service des autres en réalisant... ce qui m'a donné envie de...
- Parce que je dispose d'une expérience professionnelle/associative/sportive ou artistique
- Parce que mon expérience... m'a permis d'acquérir des compétences transposables
- J'ai développé de réelles compétences
- Je possède une expérience/des compétences
- Les activités que j'ai réalisées
- J'ai intégré pendant ma scolarité un dispositif d'ouverture sociale (cordées de la réussite, parcours d'excellence) qui m'a donné envie de...

MONTRER SA CONNAISSANCE DE LA FORMATION VISÉE

- Lors des journées portes ouvertes/salons, j'ai pu m'informer
- Sur votre site, vous indiquez que
- L'école... est une référence dans le domaine
- Intégrer votre école/formation sera l'occasion
- Le programme de formation/les cours/les thèmes abordés au programme
- Étudier dans votre université me permettrait
- Cette spécialisation est en lien avec
- Les cours de... et de... à l'université de... m'intéressent particulièrement parce que

MOBILITÉ

- Les partenariats que votre école a mis en place à l'étranger/en (mettre les pays qui vous intéressent)
- La dimension internationale de votre école m'intéresse
- Titulaire du TOEIC/TOEFL/niveau B1
- J'ai le projet de partir... car ...pour

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

onisep

PARLER DE SOI

- Pour ma part
- Je pense
- Personnellement
- En ce qui me concerne
- À mes yeux
- À proscrire : « Moi, je… »

FORMULE DE POLITESSE EN FIN DE LETTRE :

- Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ma candidature
- Dans l'attente de votre réponse
- Souhaitant que ma candidature retienne votre attention
- En espérant qu'à travers cette lettre ma candidature réponde à vos attentes

VOCABULAIRE ET SYNONYMES

ADJECTIFS

- **Sérieux.se :** réfléchi.e, consciencieux.se, soigneux.se, sincère, appliqué.e, diligent.e
- **Dynamique :** actif.ve, entreprenant.e, énergique
- **Créatif.ve :** innovant.e, inventif.ve, ingénieux.se
- **Ouvert.e d'esprit :** curieux.se, sociable, ouvert.e
- **Concret.ète :** tangible, réel.le, pratique, réaliste, appliqué.e, expérimental.e
- **Théorique :** conceptuel.le
- **Organisé.e :** prévoyant.e, ordonné.e
- **Motivé.e :** stimulé.e, enthousiaste, passionné.e

NOMS

- **Expérience :** pratique, usage, apprentissage, fréquentation
- **Formation :** apprentissage, éducation, connaissance, savoir, bagage, culture
- **Intérêt :** attention, curiosité, passion
- **Choix :** sélection, option, préférence
- **Réputation :** notoriété, renom, renommée
- **Exemple :** modèle, idéal, preuve
- **Projet :** idée, intention, programme
- **Adaptation :** appropriation, acclimatation, accoutumance
- **Opportunité :** possibilité, circonstance, pertinence, occasion

VERBES

- **Aimer :** affectionner, adorer, apprécier
- **Créer :** concevoir, écrire, inventer, imaginer, constituer
- **Organiser :** mettre en œuvre, prévoir, ordonner, gérer, planifier, régler
- **Animer :** mener, conduire, agir, promouvoir, guider, encourager, éveiller, stimuler
- **Diriger :** mener, piloter, guider, orienter, conduire
- **Décider :** choisir, fixer, régler, résoudre, arbitrer, déterminer
- **Convaincre :** persuader, prouver
- **Pratiquer :** expérimenter, appliquer, manier, recourir à, user de, cultiver, s'adonner à
- **Participer :** prendre part, aider, collaborer, faire partie de, se joindre à, coopérer, concourir
- **S'engager :** s'impliquer, adhérer, s'associer

Annexe 4 - Exemple de Fiche Avenir

Scolarité en cours et établissement fréquenté :	*DEMANDE D'ADMISSION EN FORMATION POSTBAC*	*Filière, voie et établissement demandés :*
Terminale **Série : Série Générale** **Classe :** **Lycée**	**FICHE AVENIR** **SESSION 2021** **Profil : En Terminale** N° de dossier :	**Classe préparatoire économique et commerciale** **ECG**

née le Sexe : **F** N°BEA :

Série : **Générale** Classe :

Langue vivante A	**Anglais**
Langue vivante B	**Espagnol**
Option obligatoire	**Mathématiques Spécialité**
Option obligatoire	**Physique-Chimie Spécialité**

Année d'entrée en seconde : **2018**

Appréciations des professeurs :

DISCIPLINES	APPRECIATIONS GENERALES	Note(*) et classement de l'élève		Effectif classe ou groupe
Education Physique et Sportive	Excellente année, élève sérieuse et motivée. - - - - a toujours l'envie de progresser et de se dépasser.	17	16	30
Enseignement moral et civique	Élève studieuse et sérieuse ; de solides capacités, et malgré des résultats tout à fait satisfaisants, une vraie volonté de progresser encore. Semble amplement prête pour le supérieur.	16	11	24
Enseignement scientifique	Un ensemble solide de très bon niveau. Les sujets de sociétés abordés tels que les enjeux énergétiques et les choix de développement durable lui ont permis de mettre en avant une bonne culture scientifique et beaucoup de curiosité intellectuelle doublée d'une bonne réflexion. Une implication constante et de grande qualité. De la finesse dans l'analyse.	17,15	4	24
Histoire/Géographie	Élève studieuse et sérieuse ; de solides capacités, et malgré des résultats tout à fait satisfaisants, une vraie volonté de progresser encore. Semble amplement prête pour le supérieur.	16,3	10	24
Langue vivante A : Anglais	. a effectué une très bonne, voire excellente année en anglais: de très bons résultats oraux, écrits doublés d'une progression constante et solide de ses capacités de synthèse et de réflexion. Très bon niveau de langue.	16,4	8	24
Langue vivante B : Espagnol	Excellent. Investissement, curiosité, ténacité et qualité du travail. L'élève s'implique dans les apprentissages avec curiosité et envie de progresser. Les résultats sont excellents aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Des réflexions pertinentes et développées communiquées efficacement à travers une bonne maîtrise des structures et du vocabulaire.	18,55	1	30
Mathématiques Spécialité	Elève d'un excellent niveau en mathématiques qui possède une grande capacité de travail et de réflexion .Elle aime chercher les exercices difficiles et se montre alors très pugnace .C'est une élève qui a tous les acquis pour réussir brillamment dans des études supérieures exigeantes .	17,8	9	31
Philosophie	Un assez bon ensemble, des progrès au second trimestre. Un réel potentiel. Apte à suivre avec profit une CPGE comme tout autre formation exigeante.	11,6	9	24
Physique-Chimie Spécialité	Un bon niveau. Un travail personnel très sérieux, d'une grande application. Elève très intéressée et pugnace. Une grande soif de comprendre.	14,75	9	19

(*) moyenne des notes des deux premiers trimestres de l'année de Terminale en cours.

Eléments d'appréciation saisis par le professeur principal :

- **Methode de travail :** Très satisfaisante
- **Autonomie :** Très satisfaisante
- **Autres éléments d'appréciation du profil :** Élève studieuse, très polyvalente, fournissant un travail minutieux. Une réflexion argumentée et structurée. De belles capacités et une maturité tout à fait adaptées à l'enseignement supérieur souhaité.
Bénévole dans l'association
Membre des associations
Premiers soins (PSC1).
Déléguée impliquée en Terminale.
- **Capacité à s'investir :** Très satisfaisante
- **Engagement citoyen :** Oui

Appréciation du chef d'établissement :

Excellent niveau général. Une démarche réflexive et consciencieuse. Un travail de qualité dans l'ensemble des matières. Beaucoup de maturité dans son travail et de curiosité intellectuelle. Des capacités qui se développeront dans des études supérieures exigeantes.

Fiche imprimée le 03 juin 2021.

La loi 18-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et rectification auprès des organismes destinataires du formulaire.

Page 1

Scolarité en cours et établissement fréquenté :	*DEMANDE D'ADMISSION EN FORMATION POSTBAC*	*Filière, voie et établissement demandés :*
Terminale **Série : Série Générale** **(Classe : - -)** **Lycée**	**FICHE AVENIR** **SESSION 2021** **Profil : En Terminale** N° de dossier :	**Classe préparatoire économique et commerciale** **ECG**

Avis du chef d'établissement :

Appréciation CE sur la capacité de l'élève à réussir dans la formation visée :	
Avis sur la capacité à réussir : Très satisfaisante	**Niveau de la classe :** Très Bon

Sources et liens utiles

Sources

www.service-public.fr

www.education.gouv.fr

www.onisep.fr

www.Parcoursup®.fr

www.terminales2020-2021.fr

https://quandjepasselebac-education.fr

www.demarches.interieur.gouv.fr

www.legifrance.gouv.fr

www.eduscol.education.fr

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Autres liens utiles

https://www.orientation-pour-tous.fr/

https://www.cidj.com/

https://www.cordeesdelareussite.fr/

https://trouverunlogement.lescrous.fr/

https://www.etudiant.gouv.fr/fr/les-bourses-sur-criteres-sociaux-1486

https://www.etudiant.gouv.fr/fr/aides-au-logement-et-la-caution-locative-1294